

Chronique de sociologie : comparaisons européennes

Cellule de sociologie de l'OFCE

Présentation

L'équipe Louis Dirn mène des recherches comparatives avec des équipes de sociologues de différents pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Les comparaisons que nous présentons ici portent sur trois sujets :

- **Louis Chauvel** étudie le lien entre structure professionnelle, hiérarchies de scolarité et revenu dans différents pays. Il présente trois groupes de pays, entre lesquels ce lien diffère.

- **Henri Mendras** s'interroge sur la contradiction entre la permanence des mentalités nationales et régionales et les évolutions communes vers des valeurs post-matérialistes.

- **Maxime Parodi** montre le contraste très net entre le Nord de l'Europe où les associations volontaires et humanitaires sont nombreuses et actives et le Sud où le démarrage de ces associations est plus tardif.

Existe-t-il un modèle européen de structure sociale ?

Louis Chauvel

En Europe, le lien entre structure professionnelle et hiérarchies de scolarité et de revenu diffère d'un pays à l'autre. La comparaison met en évidence l'existence de trois modèles : les pays les moins avancés d'Europe sont aussi les plus inégaux, marqués qu'ils sont par un écart important entre les ouvriers et les qualifiés du tertiaire ; à l'opposé, les pays germaniques connaissent une structure sociale plus floue, avec des hiérarchies peu marquées et des liens relativement faibles entre les échelles ; les pays latins sont intermédiaires, caractérisés par un lien fort entre éducation, profession et revenu, même si l'écart de rémunération entre les plus et les moins qualifiés est dans la moyenne européenne.

La structure sociale de la société française est-elle identique à celle des autres pays européens ? La forme générale des hiérarchies des diplômes et des rétributions selon la profession est-elle commune à l'ensemble de l'Europe ou existe-t-il des variations importantes d'un pays à l'autre ? Ces questions sont particulièrement pertinentes lorsque l'on s'interroge sur la capacité des sociétés européennes à s'unifier autour de conceptions sociales communes. Qu'attendre de l'unification européenne des politiques sociales, de la construction de confédérations syndicales transnationales et de l'édification d'une société à l'échelle européenne, si les différentes professions et groupes sociaux n'ont simplement pas la même position relative dans la structure sociale d'un pays à l'autre ? Si tel était le cas, il serait à peu près impossible de décider d'un destin commun faute de réalités similaires ou par manque de mots analogues pour exprimer des réalités semblables. S'il était impossible de se représenter les inégalités économiques, la valeur des diplômes, et les hiérarchies socioprofessionnelles d'une façon semblable pour l'ensemble des pays, l'Europe sociale serait alors une nouvelle tour de Babel, où aucune nation ne pourrait comprendre ce dont parle l'autre. Il s'agit alors d'évaluer le degré auquel la hiérarchie des professions, en termes de formation et de revenu, correspond à un schéma commun, ou à des structures distinctes.

La cartographie sociale de la congruence de statut

Une telle évaluation peut tirer bénéfice d'une forme de représentation cartographique devenue courante : le diagramme de congruence de statut, permettant de situer les différents groupes professionnels selon leur niveau de scolarité en abscisse et selon leur niveau de rétribution en ordonnée. Cette cartographie fut utilisée à de nombreuses reprises (Mendras, 1988; Lemel, 1991; Forsé, 1999; voir, aussi, Bourdieu, 1979) pour mettre en évidence le lien entre hiérarchie professionnelle et degré des inégalités de dotation scolaire et de répartition des revenus, et d'en évaluer l'intensité.

L'idée est que si, dans ce diagramme, l'alignement des groupes sociaux est parfait, la hiérarchie sociale est univoque : les ressources économiques des différents groupes professionnels sont alors une proportion peu ou prou fixée de leur dotation scolaire. Sinon, si les points ne s'alignent pas correctement, la structure sociale est alors diversifiée : revenu et scolarité se correspondent mal et forment alors deux hiérarchies peu dépendantes l'une de l'autre. En ce cas, on parlera d'une faible congruence (ou cohérence) de statut.

Dans ce diagramme de congruence, une fois donnée une nomenclature de groupes socioprofessionnels et normalisés les axes de niveau de scolarité et de revenu (voir *infra*), il est possible de créer différents indicateurs caractérisant la société étudiée (voir schéma théorique) :

— l'écart-type du niveau éducatif permet de caractériser les Inégalités de Répartition de la Scolarité (IRS) entre les différents groupes sociaux : un fort écart-type est caractéristique d'un pays où les groupes sociaux se distinguent fortement selon le niveau de scolarité ;

— l'écart-type du niveau de revenu permet de caractériser les Inégalités de Répartition Économique (IRE) entre les différents groupes sociaux : un fort écart-type étant caractéristique d'un pays où les groupes sociaux sont économiquement inégaux.

La droite de régression linéaire permet en outre de disposer de deux indicateurs importants résumant la forme de la structure sociale :

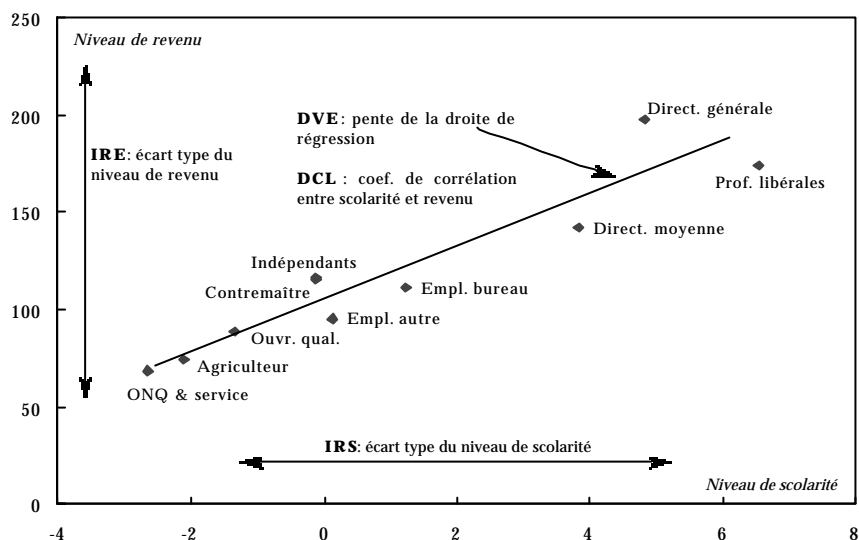
— d'une part, la pente de la droite permet de repérer le Degré de Valorisation Études (DVE) : plus la pente de la droite est élevée, plus la rémunération des groupes sociaux les plus qualifiés est importante par rapport à celle des moins scolarisés ;

— d'autre part, le coefficient de détermination (soit R^2 , le carré du coefficient de corrélation linéaire) permet de mesurer le Degré de Cohérence du Lien (DCL) entre niveau de scolarité et niveau de revenu des groupes sociaux ; plus le DCL est important, plus l'alignement des groupes sociaux selon leur position scolaire et économique est parfait

et, ainsi, une fois donné le niveau de scolarité d'un groupe social, il est possible d'en déduire son niveau de rétribution.

Enfin, cette cartographie permet de repérer géométriquement le degré auquel les différents groupes sociaux ont, d'un pays à l'autre, des positions semblables, les positions relatives des employés, ouvriers et des autres n'étant pas, *a priori*, universels.

1. Diagramme de congruence de statut (schéma théorique)



Les difficultés théoriques d'une nomenclature européenne de groupes socioprofessionnels

La difficulté de cette démarche de cartographie sociale en Europe provient avant tout de ce que la définition d'une nomenclature de groupes sociaux applicable à l'ensemble des pays concernés est un problème complexe. Créer une nomenclature homologue à l'outil régnant de la statistique sociale française — les « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS)¹ — n'a rien d'évident.

1. Sur les catégories socioprofessionnelles, voir l'ouvrage de Desrosières et Thévenot (1988), qui participèrent à l'équipe d'élaboration de la nouvelle grille de 1982 dite des Professions et Catégories Sociales (PCS) qui a succédé aux Catégories Socio-Professionnelles (CSP) de 1954, qui établit une histoire succincte de son ébauche et de sa construction. La logique du regroupement consiste ainsi à s'inspirer des conventions collectives — les « catégories Parodi » — qui révèlent comment les différents statuts d'emploi, métiers, professions, niveaux au sein des différentes échelles, sont parvenus à des accords sur les équivalences de leurs positions.

Selon certains, il serait même impossible de créer une telle nomenclature socioprofessionnelle unifiée parce que la façon dont, à l'intérieur de chaque société, les différents métiers, professions, groupes sociaux se constituent, dépend étroitement de l'histoire d'un pays. Les nations européennes n'ayant pas, pour l'heure, connu de mouvement social transfrontalier donnant lieu à la mise en commun des façons de se représenter la structure des professions, il serait vain de chercher à grouper ce qui ne l'est encore.

Un exemple des plus pertinents consiste en celui des « cadres »², qui n'ont pas d'équivalent direct hors de France, sauf à faire usage d'une périphrase approximative telle que « dirigeants, experts et professions libérales ». L'Allemagne connut elle aussi un tel phénomène de regroupement (Kocka, 1989), mais le résultat en fut totalement différent : au delà de la distinction des indépendants, la tripartition majeure est entre les ouvriers, les agents de la fonction publique, et le reste du salariat tertiaire dans sa totalité qualifié d'« employés » (*Angestellte*). L'équivalent des cadres n'y a jamais émergé comme entité autonome, non plus que le groupe des professions intermédiaires. Ce qui tient de l'évidence, en deçà du Rhin, n'est pas conçu dans les classifications autochtones, au-delà. De la même façon, les pays anglo-saxons sont spécifiques d'une unification de larges parties de la population active qualifiée autour des « *professionals* », trop rapidement traduits en « professions libérales ». Ce mot regroupe, chez les Anglo-saxons, ce qu'en France nous concevions sous ce nom avant la deuxième guerre mondiale : il n'est pas réduit aux médecins, avocats, notaires, mais inclut les ingénieurs, les spécialistes de métiers constitués autour d'un savoir spécifique, les enseignants, les infirmières, et même, pour le *US Bureau of the Census*, les athlètes « professionnels ». Il en découlerait que l'édiction d'une CSP européenne serait impossible, un socle commun d'histoire sociale unificatrice des groupes sociaux sur une base transfrontalière n'existant simplement pas, pour l'heure.

Selon d'autres, il faut prendre acte de ce que la plupart des professions existantes sont communes à l'Europe, parce que les formes actuelles de l'économie sociale de marché sont dans une grande mesure communes à l'ensemble des pays avancés : il serait donc possible de comparer les structures sociales selon une nomenclature *ad hoc*, certainement perfectible avec la découverte de difficultés et leur solution, mais qui serait, même sous une forme susceptible d'améliorations, en mesure de délivrer des informations utiles pour notre compréhension des sociétés européennes.

2. L'ouvrage classique de Boltanski (1982) rappelle combien l'émergence du groupe des « cadres » fut marquée par l'histoire sociale française des années trente et quarante, et que des événements spécifiquement nationaux, comme la création d'une caisse de retraite des cadres, par exemple, sont propices à ce type d'unification de larges portions du salariat. De cette façon, le processus d'unification est nécessairement circonscrit au territoire national qui fut l'échelon pertinent des constructions sociales de l'après-guerre.

En fait, la difficulté vient ici aussi de la multiplicité des méthodes susceptibles d'être suivies : aucune n'est parvenue à s'affirmer comme norme partagée à l'échelle européenne. Une façon de procéder consiste à suivre le Bureau international du travail (BIT) qui a proposé deux nomenclatures de métiers, une en 1968 et une autre en 1988. Eurostat (anciennement « Office statistique de la communauté européenne ») a adapté cette dernière à ses besoins au début des années quatre-vingt-dix, mais les instituts nationaux ne l'ont intégrée pour la plupart qu'à titre expérimental. Il serait possible, aussi, de procéder autrement, en unifiant les classifications socioprofessionnelles nationales, mais le travail systématique de comparaison des différentes nomenclatures nationales, particulièrement lourd, n'existe qu'à l'état d'ébauche (voir par exemple Duriez, Ion, Pinçon et Pinçon-Charlot, 1991). D'autres nomenclatures internationales sont proposées par des groupes transnationaux de chercheurs, comme c'est le cas du schéma de classes sociales de Erikson et Goldthorpe (1992) ; là encore, faute d'être reprises par les instituts nationaux, aucune comparaison systématique n'est possible, d'où la confusion entre des normes concurrentes.

Une solution empirique à la question

Il est possible, néanmoins, d'avancer : pour les besoins propres aux enquêtes *Eurobaromètre*, qui suivent depuis le début des années soixante-dix les opinions des Européens sur de nombreux sujets de politique publique, la Commission européenne a créé une nomenclature succincte, traduite dans l'ensemble des langues européenne. Dans ces enquêtes, chaque répondant doit, sur une liste préétablie de groupes sociaux, choisir celui lui correspondant le mieux.

Evidemment, cette méthode est moins fiable que celle suivie par les instituts nationaux qui établissent généralement le code de la nomenclature d'un individu au vu de ses réponses. Le risque est évidemment de faire appel à la subjectivité des individus, elle-même influencée par la vision nationale des découpages sociaux, ce qui pourrait impliquer des biais. Néanmoins, dans ce cas, un outil de comparaison, susceptible d'être amélioré, existe, et c'est à peu près le seul. Une forme regroupée de la nomenclature *Eurobaromètre* permet d'obtenir des effectifs significatifs dans les pays d'Europe.

Nous utiliserons donc la plus grande des enquêtes *Eurobaromètre* réalisée jusqu'à présent, avec près de 6000 individus par pays (Reif et Marlier, 1996). La question de la nomenclature étant réglée, celle du revenu et du niveau de scolarité reste à résoudre. Dans cette enquête, chaque individu devait déclarer son niveau de scolarité (l'âge de fin d'études à plein temps) et le revenu brut (ensemble des rentrées d'argent avant impôt) de son ménage. Ce dernier point est important : il est

impossible de mesurer ici le revenu personnel de l'individu, mais celui de sa famille (à ce niveau, le revenu des conjoints sont confondus et les revenus non individualisables, comme les droits sociaux, sont pris en compte) et l'approche est plus en termes de niveau de vie qu'en termes de niveau de rétribution de l'activité. Par ailleurs, les personnes dépendantes du ménage (jeunes chez leurs parents, personnes âgées, etc.) ont des chances de mal connaître l'état des ressources du ménage ; par conséquent, nous réduisons l'échantillon aux seules personnes déclarant contribuer le plus au revenu de leur propre ménage. Pour prendre en compte les problèmes de taille différentielle au sein des ménage, nous considérerons le niveau de revenu rapporté au nombre d'unités de consommation³. En rapportant les niveaux de vie dans le ménage des personnes considérées au niveau de vie médian de leur propre nation (posé comme niveau 100), il est possible de comparer plus valablement les inégalités au sein de chacun des pays européens.

1. Nomenclature Eurobaromètre des professions

Nom succinct	Contenu	Catégories d'origine dans l'enquête
Agriculteur	Agriculteur	Farmer, fisherman
Prof. libérales	Professions libérales	Professional (lawyer, medical practitioner, accountant, architect, ...), employed professional
Indépendant	Indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises)	Owner of a shop, craftsmen, other self employed person, business proprietors, owner (full or partner) of a company
Direct. générale	Direction générale	General management, director or top management (managing directors, director general, etc.)
Direct. moyenne	Direction moyenne	Middle management, other management (department head, junior manager, teacher, etc.)
Empl. bureau	Employé de bureau	Employed position, working mainly at a desk
Empl. autre	Autre employé	Employed position, not at a desk but travelling (salesmen, driver, ...), employed position, not at a desk, but in a service job (hospital, police, restaurant, ...)
Contremaître	Contremaître	Supervisor
Ouvr. qual.	Ouvriers qualifiés	Skilled manual worker
ONQ & service	Ouvriers non qualifiés et personnel de service non qualifié	Other (unskilled) manual worker, servant

3. Evalué selon la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage, méthode fréquemment utilisée par l'OCDE (voir notamment Atkinson, Rainwater et Smeeding, 1995).

Il est intéressant de noter que les taux de non-réponse (refus des individus de répondre à la question du revenu) dépend fortement du pays considéré, mais aussi, même si c'est de façon plus résiduelle, de la catégorie professionnelle. Classiquement, les refus de réponse sont plus nombreux chez les agriculteurs et les indépendants, mais le clivage Nord-Sud est plus important que ceux entre groupes sociaux : les pays baltiques répondent massivement, ce qui correspond vraisemblablement à la notion nordique de devoir de réponse statistique. En revanche, les pays latins et/ou catholiques sont généralement marqués — à l'exception du Portugal et de la France — par des taux de non-réponse nettement plus importants. La Belgique ressort du classement.

Les niveaux d'éducation sont repérés, quant à eux, par l'âge de fin d'études à temps plein. Même si cet âge pose des problèmes méthodologiques *a priori* (prise en compte des redoublements, des places respectives de la carrières scolaires et de la formation continue, etc.), cet indicateur apparaît comme une mesure valable des ressources scolaires, les premiers sortis de l'école étant toujours les moins dotés de qualifications reconnues dans la sphère économique. Pour annuler les effets de scolarisation différentielle au sein des différentes sociétés européennes (Chauvel, 1998) et donc pour comparer le niveau de scolarité des individus par rapport à celui de leurs concitoyens, le niveau 0 représentera l'âge de fin d'étude médian du pays considéré : un individu situé à -2 dispose de deux ans d'études de moins que la médiane de la population nationale. Il est alors possible de comparer les inégalités sociales de revenu comme de scolarité.

2. Taux de non-réponse au revenu selon les pays et la catégorie sociale (%)

	Agriculteur	Prof. libérales	Indépendant	Direct. générale	Direct. moyenne	Empl. bureau	Empl. autre	Empl. Contremaître qual.	Ouvr. service	ONQ &	Total
Suède	9,6	4,3	9,0	2,0	2,5	2,2	4,8	4,8	1,9	5,6	4,1
Danemark	15,7	6,6	15,1	8,7	2,4	4,0	3,8	6,2	6,4	7,4	6,1
Finlande	9,6	3,8	14,6	0,0	5,2	6,3	4,3	0,0	7,3	11,1	6,7
Pays-Bas	25,5	16,2	22,1	10,0	10,0	7,1	11,5	19,1	11,1	12,9	11,6
Portugal	6,1	14,0	25,6	17,8	7,8	15,2	16,7	16,6	10,8	8,7	13,7
Allemagne (ex. Est)	25,7	17,3	20,3	21,0	16,1	7,0	15,8	14,2	12,7	10,3	14,0
Allemagne (ex. Ouest)	33,1	28,9	28,2	21,8	13,0	13,9	14,8	20,5	13,3	12,5	16,4
France	21,9	21,9	28,8	16,9	15,3	21,4	12,7	17,0	13,6	11,9	17,3
Grèce	12,8	21,9	27,7	32,0	18,9	19,8	17,3	0,0	20,7	11,1	21,3
Royaume-Uni	35,0	15,8	28,8	10,1	18,1	19,9	20,9	18,7	23,6	29,6	22,1
Autriche	41,9	27,8	36,2	17,6	19,2	20,6	19,9	22,6	19,9	15,9	22,3
Italie	31,6	35,5	44,0	21,5	28,8	27,9	27,3	18,5	23,6	30,6	31,2
Espagne	36,6	38,9	43,9	19,4	24,5	34,3	32,0	24,6	25,8	19,9	31,2
Irlande	51,7	54,4	53,6	35,8	39,3	32,0	36,0	55,9	35,6	34,1	40,4
Belgique	78,9	46,9	61,5	61,7	52,1	55,2	56,9	41,6	57,7	56,9	57,0
Total	27,5	24,6	34,3	18,0	16,7	20,2	18,4	19,1	18,1	20,3	21,1

Source : Eurobaromètre 44.2 bis.

Scolarité et niveau de vie : hiérarchies de profondeur variable

La hiérarchie des professions reflète-t-elle, de façon à peu près semblable dans l'ensemble des pays européens, les inégalités de niveaux de scolarité de la population? Autrement dit, les écarts dans les niveaux de scolarisation se lisent-ils de la même façon dans les chances d'accès aux différents groupes sociaux? Le constat empirique est que, au contraire, les inégalités de niveau de scolarisation entre les groupes sociaux ne sont pas universellement fixées :

— les pays des péninsules méditerranéennes sont généralement caractérisés par un écart scolaire important entre les groupes sociaux plus diplômés et ceux dont les études furent les plus courtes (IRS important) ;

— en revanche, le Royaume-Uni, l'Autriche, le Danemark et l'Irlande, sont caractérisés par une moindre distance entre le niveau de scolarité des catégories les plus élevées et des plus modestes (IRS faible).

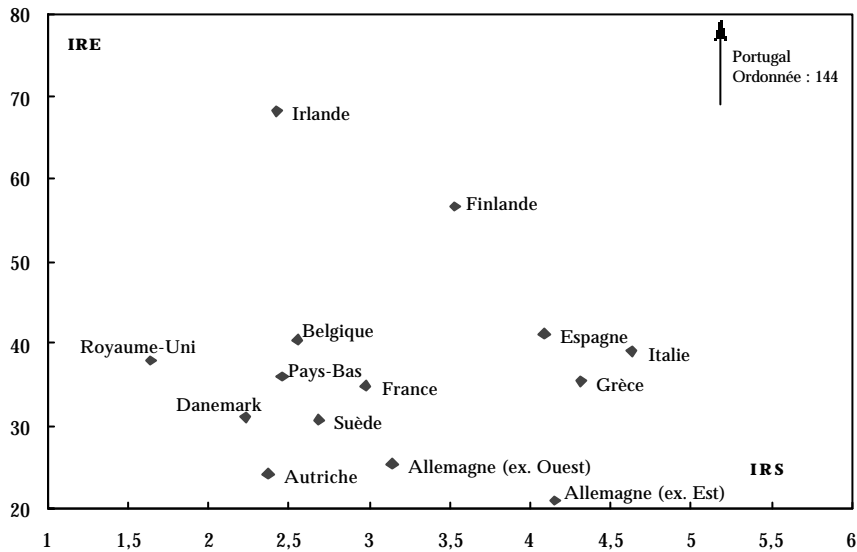
Si, au Portugal, 13 années d'études séparent les professions libérales des ouvriers non qualifiés, l'écart n'est que de 5 ans et demi au Royaume-Uni. D'une façon générale, les systèmes d'enseignement des pays latins sont caractérisés par un niveau de scolarité minimal peu volontariste, éloigné de la moyenne, alors que les pays anglo-saxons et nordiques ont des normes de scolarisation minimale relativement élevées, proche de la moyenne nationale; d'autre part, les pays latins sont caractérisés par la poursuite d'étude longues sans expérience professionnelle précoce au sein des populations culturellement privilégiées (populations urbaines, enfants des catégories supérieures, etc.), alors que l'Europe nordique est plus souvent caractérisée par des cessations et reprises d'études ultérieures (Chauvel, 1998). Il en résulte une faible différenciation des groupes sociaux selon leurs acquis scolaires au sein de l'Europe nordique, alors que l'Europe méridionale connaît une situation inverse.

De même, sans examen préalable des situations respectives au sein des sociétés européennes, il serait possible d'imaginer qu'il existe une relation stable et universelle entre le niveau de vie des ouvriers et celui des professions libérales, le rapport de l'un par l'autre étant fixe. En réalité, le niveau de vie relatif des catégories sociales varie considérablement :

— un pays ressort plus nettement : le Portugal, où l'écart économique entre les groupes sociaux les plus modestes et les plus aisés est exceptionnellement fort (IRE = 144) ; à un moindre titre, l'Irlande ressort aussi comme un pays caractérisé par un profond clivage économique ;

— en revanche, l'Europe germanique (les deux Allemagne, ici distinguées, l'Autriche, la Suède et le Danemark) se distingue pour son faible clivage économique entre les catégories les plus aisées et les plus modestes.

2. Indicateurs d'Inégalités de Répartition Scolaire (IRS)
et Économique (IRE)



Note : plus un pays est situé à droite, plus grand est l'écart entre les catégories les plus et les moins scolarisées ; plus il est haut, plus l'écart entre les catégories à revenu élevé et à revenu modeste est important.
Source : Eurobaromètre 44.2 bis.

Par conséquent, entre les ouvriers non qualifiés et les professions libérales, le rapport économique n'est pas fixé : de 1 à 5 au Portugal et de 1 à 4 en Irlande, il n'est que de 1 à 2,3 en France et de 1 à 1,6 en Autriche. Il pourrait sembler que l'inégalité est le propre des régions les moins développées, mais des pays industriels avancés dont le niveau de développement économique est semblable (l'Autriche et la Belgique, par exemple) ne sont pas non plus caractérisées par des situations identiques.

L'analyse globale fait apparaître ainsi l'exception portugaise, marquée par une forte inégalité sur les deux aspects. Lorsque ce pays est écarté de l'analyse, la corrélation entre inégalités scolaires et économiques est nulle : ainsi, il n'est pas possible, empiriquement, d'établir de lien mécanique universel dans l'ensemble des pays européens entre les deux ordres hiérarchiques. Un pays caractérisé par de fortes inégalités de durée de scolarité entre groupes sociaux ne connaîtra pas nécessairement d'écart important du point de vue des revenus. L'explication pourrait en être double : d'une part, il est possible que certains systèmes sociaux valorisent relativement plus l'activité des moins qualifiés, dans une vision de solidarité collective de répartition du revenu et des niveaux de vie (Chauvel, 1995) ; d'autre part, la faible différenciation économique dans les pays d'Europe germanique peut provenir de processus plus efficaces de certification continue des qualifications, internes aux entreprises ou aux filières de métiers (Maurice, Sellier et Silvestre, 1982 ;

Bauer et Bertin-Mourot, 1992), qui peuvent remédier à la moindre formation initiale des groupes ouvriers ou employés, pour leur ouvrir des voies de promotion qui existent moins dans les autres pays.

Par conséquent, la position relative des groupes sociaux les uns par rapport aux autres ne correspond pas à une donnée universelle : l'écart entre les « ouvriers non qualifiés » et les « professions libérales » peut être plus ou moins large d'un pays à l'autre, tant d'un point de vue scolaire qu'économique. Les inégalités scolaires comme économiques entre les groupes sociaux ne sont donc pas un invariant de la géographie sociale, ni vraisemblablement données une fois pour toutes et en toute situation : elles sont le résultat de processus de différenciation sociale construits à l'échelon national.

Le lien entre scolarité et revenu est très variable selon les pays

Au-delà de la distance entre la cime et l'abîme des hiérarchies scolaires et économiques, ces deux échelles de ressources peuvent être plus ou moins liées ensemble. Ce lien revêt deux formes : d'une part, la cohérence du classement (DCL) qui correspond au caractère mécanique du lien entre éducation et revenu ; d'autre part, son intensité (DVE), qui traduit le degré de valorisation économique des inégalités de répartition scolaire. Selon les pays, la nature et l'intensité de ces deux liens changent :

— la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal sont repérables par un lien rigide (DCL proche de 1) entre le niveau de scolarité des différents groupes sociaux et leur rétribution : dans ces pays, la donnée du niveau moyen de scolarité des groupes sociaux permet de connaître le niveau de revenu correspondant ;

— en Allemagne et en Autriche, ainsi qu'au Danemark et au Royaume-Uni, le lien entre scolarité et revenu est plus lâche (DCL faible, inférieur à 0,7) : un niveau de scolarité donné ne correspond pas rigidement à un niveau de revenu spécifique.

La conséquence en est que, dans le premier groupe de pays (ceux de tradition catholique, exception faite de l'Autriche, ou de culture latine, plus l'Irlande), il existe une correspondance presque parfaite entre le niveau scolaire médian d'un groupe social et son niveau de vie. Autrement dit, les deux échelles, scolaires et économiques, sont parallèles. Dans l'autre groupe, en revanche, scolarité et rétribution entretiennent des relations plus lâches, certains groupes sociaux se distinguant plus fortement par leur niveau d'éducation sans que leur niveau de vie soit meilleur, ou inversement : les deux échelles sont alors partiellement autonomes.

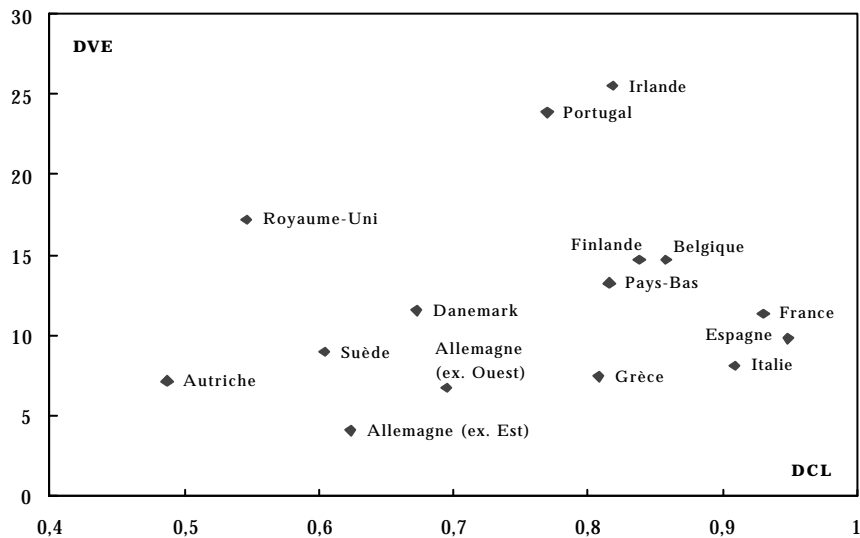
Pour autant, un autre aspect de ce lien, complémentairement au degré de congruence des deux échelles, consiste en le degré auquel les inégalités scolaires engendrent des inégalités économiques de forte intensité. C'est ce que présente l'indicateur DVE :

— en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni, les études sont fortement valorisées, avec un DVE fort, supérieur à 15 : autrement dit, une année supplémentaire d'études correspond en moyenne à un revenu 15 % plus élevé;

— en revanche, la valorisation des études est moindre en Autriche, dans les deux Allemagne et en Grèce, une année de scolarité supplémentaire n'offrant en moyenne que 4 à 8 % de revenu supplémentaire.

De cette façon, la valeur relative des études sur les marchés du travail des différents pays européens est extrêmement variable. A une extrémité se trouve le modèle allemand, où les études longues ne sont pas la voie unique vers les emplois valorisés. Ainsi, on retrouve la vision des sociologues allemands (par exemple, Noll, 1997) d'une structure sociale où les inégalités tendent à se répartir moins rigide selon le degré de scolarité correspondant aux différents groupes sociaux. Malgré leur faible scolarisation, la meilleure rétribution relative des ouvriers amoindrit la rigidité de la hiérarchie économique, et renforce les brouillages entre les deux formes de hiérarchie, scolaire et économique. Aussi la structure sociale apparaît-elle comme moins rigide aux diffé-

3. Degré de cohérence du lien et de valorisation des études



Note : plus un pays est à droite, plus le lien entre éducation et revenu est rigide ; plus il est en haut, plus la scolarité est valorisée en termes de niveau de revenu supplémentaire.

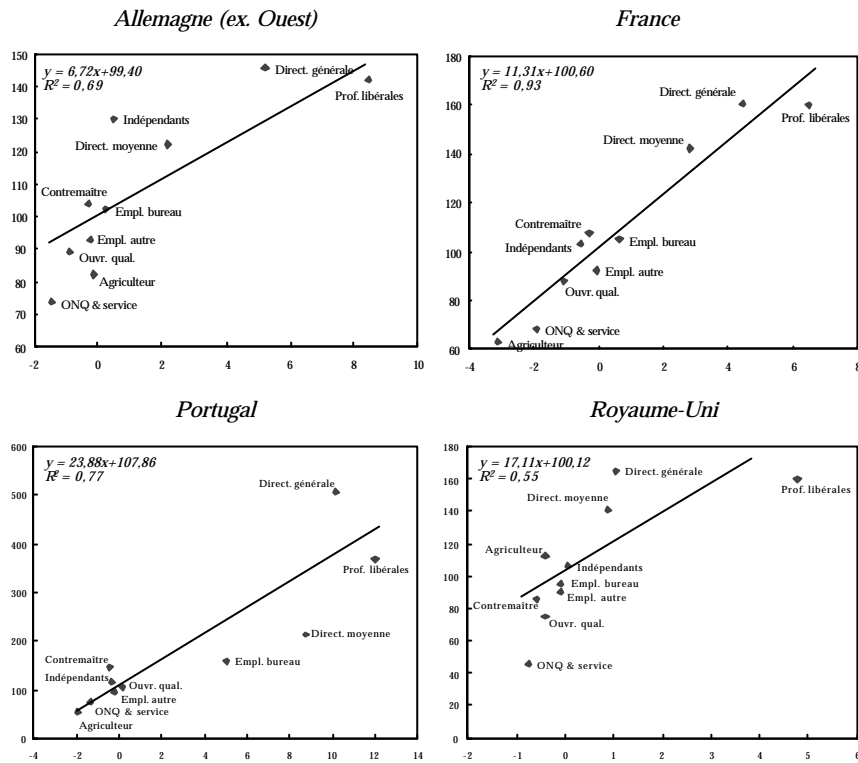
Source : Eurobaromètre 44.2 bis.

rents observateurs, validant ainsi la vision post-moderne d'une structure sociale plus floue. Néanmoins, ce modèle allemand n'est pas le seul présent en Europe et ne constitue pas le seul cas de figure : s'y oppose, d'une part, le modèle français, espagnol ou italien, où une forte congruence des statuts scolaires et économiques va de pair avec une rétribution intermédiaire de la scolarité; d'autre part, le modèle portugais et irlandais, où la forte congruence entre niveau scolaire et niveau de vie s'accompagne d'une très forte valorisation des études, les groupes sociaux les moins qualifiés et les plus scolarisés étant séparés par un abîme. Le Royaume-Uni représente à lui seul un type particulier de structure, avec une faible congruence des échelles scolaire et économique, mais avec une forte rétribution moyenne de la scolarité; autrement dit, certaines professions supérieures, quoique faiblement au-dessus de la moyenne de la population du point de vue de leur niveau scolaire médian, en tirent une rétribution nettement plus élevée.

Trois types et demi de structure sociale...

Il en résulte l'existence de trois grands modèles européens de structure sociale : celui de l'Europe germanique, celui de l'Europe latine, exception faite du Portugal, et celui des pays catholiques les moins développés de l'Europe communautaire : Irlande et Portugal. Le modèle germanique est caractérisé par de faibles hiérarchies sociales, une faible valorisation scolaire et un lien relativement flou entre études et niveau de vie des groupes sociaux. Le modèle des pays latins développés est marqué par des hiérarchies scolaires et économiques plus importantes, mais surtout plus cohérentes : le lien entre éducation et niveau de vie y est plus linéaire, comme dans le cas de la France. Le troisième modèle est marqué par des hiérarchies scolaires et économiques nettement plus étirées entre les groupes sociaux les plus et les moins dotés, par un lien fort entre éducation et revenu, et une importante valorisation économique de la scolarité atteinte; dans le cas du Portugal, les inégalités de rétribution des groupes sociaux est exceptionnel, avec, par exemple, un rapport de 1 à 5 entre le niveau de vie des ouvriers et employés non qualifiés et celui des professions libérales. En France, ce rapport est de l'ordre de 1 à 2,3 et de 1 à 1,9 pour l'Allemagne. Ces trois types sont complétés par celui du Royaume-Uni, où la faible hiérarchie scolaire va de pair avec de fortes inégalités économiques.

4. Degré de cohérence du lien et de valorisation des études



... mais une forme structurelle commune

Ainsi, lorsque l'on analyse l'intensité des inégalités et le degré auquel scolarité et revenu sont liés, il est possible de repérer en Europe des systèmes distincts. Certains sont caractérisés par une plus grande congruence, d'autres par une plus forte valorisation de la scolarité. Néanmoins, la forme générale des structures sociales est globalement la même. En effet, plutôt que de s'intéresser à la position exacte des différents groupes sociaux sur le diagramme de congruence, examinons l'ordre dans lequel se présentent sur les deux échelles ces catégories professionnelles; de ce point de vue ordinal, les mêmes groupes sociaux se trouvent généralement aux extrémités des échelles, les professions libérales et le personnel de direction se détachent généralement par un haut niveau de scolarité et de revenu, alors que les groupes ouvriers et employés, particulièrement chez les non-qualifiés, sont très généralement à l'opposé. Les agriculteurs connaissent des positions plus variables, la paysannerie étant plus généralement en un bas statut social en Europe méridionale; les indépendants, de la même façon connaissent des posi-

tions variables. Il faut rappeler que, ici, puisque la médiane du revenu, comme de la scolarité, est utilisée, la catégorie « indépendants » peut résumer des situations sociales plus diverses que pour les catégories salariées : depuis les rares propriétaires de grandes entreprises jusqu'aux nombreux restaurateurs itinérants, le groupe social connaît une forte dispersion interne.

Ainsi, l'essentiel des différences entre les pays européens provient de l'intensité de la hiérarchie scolaire et économique qui opposent les groupes. Une fois prise en compte la « profondeur » de ces hiérarchies, les groupes sociaux s'ordonnent globalement de la même façon. Seule une partie des non salariés, agriculteurs ou indépendants, peut connaître des positions légèrement distinctes dans ces ordres hiérarchiques. Autrement dit, il semble bien exister un modèle commun de répartition des groupes sociaux en Europe selon leur ordre dans l'échelle de scolarité et de revenus. La différence essentielle provient en revanche de l'intensité des inégalités économiques et scolaires, de la profondeur des hiérarchies que ces échelles mettent en jeu. De cette façon, l'ouvrier et l'employé d'un côté, le salarié dirigeant et les professions libérales de l'autre, peuvent représenter des groupes sociaux plus ou moins proches les uns des autres, plus ou moins inégaux selon leurs ressources culturelles et économiques. Il n'empêche que, d'un pays à l'autre, il existe des mots ou des notions proches pour caractériser des groupes sociaux occupant des positions relatives ordonnées de la même façon, même si les écarts entre ces groupes diffèrent par leur intensité. La différence est donc plus en termes d'intensité des inégalités que de forme structurelle. Il n'empêche que changer le degré d'inégalités scolaires et économiques n'est pas une évidence.

Références bibliographiques

- ATKINSON A.B., RAINWATER L. et SMEEDING T. M., 1995 : « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE », *Etudes de politique sociale de l'OCDE* n° 18.
- BAUER M. et B. BERTIN-MOUROT, 1992 : *Les 200 en France et en Allemagne : deux modèles contrastés de détection-sélection-formation de dirigeants de grandes entreprises*, Paris, Ed. du CNRS.
- BOLTANSKI L., 1982 : *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1979 : *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

- CHAUVEL L., 1995 : « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE* n° 55, pp. 211-240.
- CHAUVEL L., 1998 : « Niveau d'éducation en Europe : le rattrapage français », dans *France, Portrait social, 1998-1999*, Paris, Insee, pp. 109-121.
- DESROSIÈRES A. et L. THÉVENOT, 1988 : *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La découverte.
- DURIEZ B., J. Ion, M. PINÇON et M. PINÇON-CHARLOT, 1991, « Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles. Essai comparatif : Royaume-Uni, Espagne, France », *Revue française de sociologie*, XXXII-1, pp. 25-59.
- ERIKSON R. et GOLDTHORPE J.H., 1992 : *The Constant Flux. A study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press.
- FORSÉ M., 1996 : « La congruence des différentes dimensions du statut social est forte et stable », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE* n° 57, pp. 182-185.
- FORSÉ M., 199 : « La congruence des statuts acquis et son évolution en France entre 1982 et 1997 », *Revue française de sociologie*, XL-1, pp. 65-77.
- KOCKA J., 1989 : *Les employés en Allemagne, 1850-1980 : histoire d'un groupe social*, Paris, Editions de l'EHESS.
- LEMEL Y., 1991 : *Stratification et mobilité sociale*, Paris, Armand Colin.
- MAURICE M., F. SELLIER et J.-J. SILVESTRE, 1982 : *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne : essai d'analyse sociétale*, Paris, PUF.
- MENDRAS H., 1988 : *La seconde révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- NOLL H.H., 1997, « Class, stratification and beyond : the German case », *Tocqueville Review* vol.18, n° 2, p. 103-128.
- REIF K. et E. MARLIER, 1996 : *Eurobaromètre 44.2bis mega-survey policies and practices in building europe and the European Union, January-March 1996* [fichier informatisé]. Brussels, Belgium : INRA (Europe) [producteur]. Zentralarchiv für Empirische Sozialforschung et Banque de données socio-politiques (CNRS, Grenoble) [distributeurs].